

# Vigoureux développement de Coop Fonds de placement fifty-fifty

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **63 (1971)**

Heft 6-7

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-385631>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## **Vigoureux développement de Coop Fonds de placement fifty-fifty**

Les plans de prévoyance fifty-fifty connaissent de plus en plus les faveurs du public. Les nouvelles propositions enregistrées en 1970 atteignent la somme record de 31,8 millions de francs contre 20,8 millions l'année précédente. La production a donc augmenté de 52%! – Le portefeuille des contrats de placement en cours atteint actuellement la somme de 65,5 millions de francs.

Le fonds immobilier fifty-fifty géré par Coop Société coopérative de placement a été créé il y a dix ans. Ce fonds est épaulé par le mouvement coopératif suisse, les syndicats et les associations d'employés sous l'égide de Coop Suisse, de Coop-Vie et de la Banque Centrale Coopérative S. A. (cette dernière fonctionne comme banque dépositaire). Dès le début, les parts du Fonds n'ont été émises qu'en liaison avec des polices Rempart ou des rentes de vieillesse de Coop Assurance-vie. Le public dispose ainsi d'un plan de prévoyance réparti par moitiés (fifty-fifty) en assurance-vie et en épargne-placement.

Le choix judicieux qu'ont fait les acquéreurs avec fifty-fifty ressort avant tout de l'évolution de la valeur intrinsèque des parts du Fonds. Le prix d'émission peut servir de critère, car parti de 200 fr. pour une part en 1961, il passait à 243 fr. au 1<sup>er</sup> avril 1971, et il sera porté à 247 fr. au 1<sup>er</sup> octobre 1971.

Au cours des premières années d'existence de Coop Fonds de placement fifty-fifty, le rendement calculé sur le prix d'émission a quelque peu dépassé 4%. Il a augmenté chaque année, pour atteindre 4,52% en 1970. Pour embrasser pleinement l'effort économique de Coop Fonds de placement fifty-fifty, il faut encore ajouter l'augmentation de la valeur des parts aux rendements annuels.

A fin 1970, 105 327 parts étaient en circulation et la fortune du Fonds atteignait 24,3 millions de francs. Les immeubles figurent au compte de fortune pour un montant de 38,6 millions de francs. Leur rendement brut est de 6,7%.

En contrepartie de son activité comme direction du Fonds, Coop Société coopérative de placement ne débite au Fonds que les frais réels. Elle renonce ainsi, en faveur de l'acquéreur, à une partie des commissions qui lui sont dues.

Le rapport d'activité, complété d'un rapport détaillé sur le Fonds lui-même, conclut en mettant l'accent sur l'intérêt soulevé par la solution fifty-fifty hors de nos frontières également.